



Union Familiale della Faille, ASBL

Siège social : Square Vergote, 12 boîte 1, 1200 Bruxelles

Assemblée Générale 2020

Procès-verbal

Vu la crise sanitaire liée au COVID 19 et l'impossibilité de se réunir physiquement en 2020 et encore à l'heure actuelle, la 77^{ème} Assemblée Générale de l'Union Familiale della Faille asbl s'est finalement tenue le samedi 13 mars 2021 à 11h30 chez le Baron Amaury della Faille d'Huyse, avenue des Fleurs 8 à 1150 Bruxelles. Les membres y ont participé par visioconférence.

Sont présents en visioconférence :

Le Baron Patrick della Faille d'Huyse, le Baron Amaury della Faille d'Huyse, Madame Philippe Coget, le Baron et la Baronne Ghislain della Faille d'Huyse, le Baron et la Baronne Yves della Faille d'Huyse, Madame Adrien de Schaetzen, Monsieur et Madame Hervé della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Ladislav della Faille de Leverghem, Monsieur et Madame Bernard de Callataÿ, Monsieur et Madame Noël Biebuyck, Monsieur et Madame Jean-Charles della Faille de Leverghem, Madame Axel d'Oreye de Lantremange, Madame Joseph della Faille de Leverghem, Monsieur Anthony della Faille de Leverghem, Monsieur Arnould della Faille de Leverghem, Monsieur Thierry della Faille de Leverghem, Madame Léon de Theux de Meylandt et Montjardin.

N'ont pas pu se connecter : Monsieur Eric della Faille de Leverghem

Procurations : Le Baron et la Baronne della Faille d'Huyse, le Baron Jean-Baptiste della Faille d'Huyse, Madame Eric de Maere d'Aertrycke, le Baron André della Faille d'Huyse, la Baronne Nathalie della Faille d'Huyse, la Baronne Isabelle della Faille d'Huyse, le Baron Baudouin della Faille d'Huyse, le Baron Adrien della Faille d'Huyse, Madame Marc Delloye, Madame

Jean-Michel van Dievoet, Monsieur Tanguy della Faille de Leverghem, Frère Emmanuel della Faille de Leverghem, Madame François-Xavier Cogels, Monsieur Joseph della Faille de Leverghem, Monsieur Hubert della Faille de Leverghem, Monsieur Lorenzo della Faille de Leverghem.

Le Président, Amaury della Faille d'Huyse, prend la parole et souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont pu se connecter. Il présente ses excuses pour la tenue tardive de cette A.G. 2020 liée à la crise sanitaire. Il explique ensuite le fonctionnement de la visioconférence et souligne que l'ordre du jour sera limité aux points essentiels liés à nos obligations légales. Un point 5 « Divers / Questions et réponses » a été prévu comme dernier point à l'ordre du jour afin de permettre aux membres de poser des questions. Aucune question écrite n'a été reçue avant la tenue de l'AG.

1. Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2019

Le procès-verbal, rédigé par Pascale, a été approuvé par le C.A. fin 2019 et envoyé aux membres dans la Newsletter ayant suivi cette AG. Il est également consultable sur le site familial.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents en visioconférence.

2. Présentation et approbation des comptes 2019 et du budget 2021

Le président remercie Patrick Huyse, trésorier, pour son travail de préparation des comptes et du budget et lui propose de présenter ce point.

Patrick prend alors la parole et souligne que le bilan est stable par rapport à l'année précédente. L'U.F. est toujours déficitaire ; en effet le montant des cotisations et des dons ne permet pas de couvrir les dépenses principales, à savoir le travail de digitalisation des archives et le bulletin.

Les actifs sont stables voire augmentent ; on pourrait même considérer que la digitalisation des archives serait un actif à long terme. Patrick se dit un peu surpris de n'avoir payé aucune prime de réussite et de naissance malgré les mails envoyés par Pascale. Amaury rappelle qu'il a été décidé d'accorder les primes de réussite en fin de cycle. En 2020 il n'y a eu, comme activité, que le tournoi de tennis en février avant le début de la pandémie. Le rallye est la seule activité qui est bénéficiaire. Il n'a pas pu être organisé en mai 2020 à cause de la pandémie.

Patrick parcourt ensuite le budget 2021, qui a été établi – en son temps – sans tenir compte de la prolongation des mesures de confinement en 2021.

Amaury rappelle que, suite à l'A.G. 2019, le C.A. s'est penché sur les investissements du portefeuille de l'U.F. A côté du compte à vue Belfius, nous étions investis dans deux fonds TreeTop, un fonds à risque et un fonds plus sûr et plus diversifié. Sur conseil avisé d'Anthony

Leverghem, nous avons supprimé ce fonds risqué. L'UF n'est donc investie que dans un fonds Treetop, le reste de sa trésorerie étant en liquidités ; la performance de notre portefeuille TreeTop est bonne par rapport à 2019 ; le total des liquidités et placements de trésorerie est donc en augmentation par rapport à fin 2019.

Amaury parcourt ensuite rapidement les différents postes du budget 2021 : les postes « frais administratifs », « A.G. », « F.A.F. », « prêtres » resteront stables. Comme signalé par Patrick, le bulletin bisannuel reste un poste coûteux, les dons pour celui-ci ne permettent pas de le couvrir. Bernard de Callataÿ a repris son travail de digitalisation à Huyse. Il n'y aura probablement pas de réunion « jeunes » ni de tournoi de tennis en 2021 et le rallye (qui est bénéficiaire) reste en suspens. Quant au site web, géré en interne par Bernard de Callataÿ et Aurian Leverghem, nous avons fait appel à un spécialiste de la F.A.F. (Fédération des Associations de Famille) pour voir s'il pouvait être amélioré. Ce dernier l'a trouvé très bien fait et nous n'engagerons donc pas de démarches en ce sens dans l'immédiat.

Amaury demande aux membres d'approuver les comptes 2019 et le budget 2021 s'il n'y a pas de remarques particulières. Thierry Leverghem regrette qu'on n'aborde pas les comptes 2020. Amaury répond qu'on est trop tôt dans l'année et que cela sera fait en juin 2021.

Les comptes 2019 et le budget 2021 sont ensuite approuvés à l'unanimité.

3. Décharge aux administrateurs

Décharge est donnée à l'unanimité par l'Assemblée Générale aux administrateurs pour l'exercice des mandats en 2019. Amaury signale qu'en 2021, les mandats d'administrateurs d'Isabelle Huyse, de Marie-Martine Coget, de Pascale, Tanguy et Lorenzo Leverghem arriveront à échéance, de même que son mandat et le poste de président. Il est donc fait appel à de nouveaux candidats en veillant à garder un équilibre hommes/dames et au niveau des âges.

Thierry Leverghem propose sa candidature si son fils Lorenzo ne souhaite pas prolonger son mandat et Arnould Leverghem demandera à sa fille Margaux si elle accepterait d'entrer dans le C.A.

4. Accueil des nouveaux membres ayant atteint l'âge de 18 ans depuis la dernière A.G.

Pascale cite les 4 nouveaux membres :

- Aurélie Huyse, fille de Patrick et Armelle Huyse,
- Clélia Leverghem, fille de Tanguy et Raphaëlle Leverghem,
- Céleste Leverghem, fille d'Anthony et Olga Leverghem,
- Ethan Leverghem, fils de Jean-Charles et Fabienne Leverghem.

Amaury rappelle qu'ils doivent signer le registre des membres.

Pascale cite aussi deux nouveaux événements familiaux qui n'ont pas été repris dans la dernière Newsletter. Il s'agit du décès, le 21 février 2021, de la Comtesse Fernand de Villegas de Saint-Pierre Jette, née Régine Leverghem et des fiançailles d'Adrien d'Oreye de Lantremange, fils de Nicolas d'Oreye et d'Astrid, née Leverghem, avec Mademoiselle Camille d'Errebault du Maisnil et du Coutre.

5. Divers, questions/réponses

Pascale réclame avec insistance des candidats pour l'équipe bulletin ; elle ne souhaite plus être responsable du bulletin mais accepte de collaborer à sa rédaction. Amaury rappelle que cet appel a été lancé plusieurs fois mais sans succès. Sans renfort, il ne sera plus possible de continuer à publier le bulletin familial.

Amaury nous informe que Jean-Marie Leverghem a demandé que nous changions le siège social de l'asbl U.F. (au Square Vergote) car ils mettent l'appartement en vente. Le transfert se fera sur décision du C.A. en veillant à le maintenir à Bruxelles.

Amaury signale également la sortie d'un nouveau tome de l'Etat Présent de la Noblesse (mise à jour 2021), dans lequel figure notre famille.

Le président remercie ensuite tous les membres qui ont été actifs au sein de l'Union Familiale en 2019 :

- Les membres du C.A.,
- Pascale comme secrétaire,
- Patrick comme trésorier,
- Lorenzo pour la gestion de la page Facebook,
- Joseph, Pascale et Moïra pour l'organisation du tournoi de tennis,
- Aurian Leverghem pour la mise en page de la Newsletter,
- Thierry Leverghem et son équipe pour l'organisation du rallye ; le rallye 2020 n'a malheureusement pas pu avoir lieu le 10 mai 2020 suite à la pandémie ; Thierry nous dit que tout était quasiment prêt pour cette édition dans le Limbourg et que, si la situation le permet, il pourrait l'organiser en mai ou en septembre ; il faut cependant veiller à ne pas surcharger le mois de septembre si l'A.G. se tient à ce moment. Thierry a récemment participé à un rallye en *self drive* mais cette formule ne convient pas vraiment à nos souhaits de convivialité, vu qu'il n'y a aucun rassemblement des participants au départ, pendant le lunch et en fin de rallye.
- Bernard de Callataÿ pour la digitalisation des archives et les réponses aux nombreuses demandes de consultation des archives faites par des personnes extérieures à la famille. La digitalisation des archives permet actuellement de les consulter online sans manipulation des documents. Amaury donne la parole à Bernard de Callataÿ, qui nous

fait part des nombreux travaux de recherche et de mémoires effectués à l'aide de nos archives.

Myriam de Schaetzen et Marie-Thérèse d'Oreye demandent des informations concernant l'accessibilité des archives à des personnes extérieures à la famille et si on pourrait envisager une consultation plus ouverte de nos archives en prenant contact, par exemple, avec les archives générales du Royaume, qui ont un site de consultation très performant. Marie-Thérèse demande également si on a avancé dans le référencement des documents digitalisés et si on tient une bibliographie, dans les archives, de tous les travaux, mémoires, livres et autres concernant les della Faille.

Amaury répond que nous ne souhaitons pas que les archives soient accessibles au grand public sans contrôle de la famille ; Bernard de Callataÿ répond et garde un inventaire de toutes les demandes individuelles qui lui sont adressées ; il conserve aussi, dans les archives, les exemplaires de toutes les publications, travaux, mémoires etc. Pour l'instant, il garde le même système de classification des documents que celui de Tante Marthe.

Ghislain Huysse souhaiterait avoir une idée de la charge de travail d'un administrateur pour demander éventuellement à ses enfants si l'un d'eux souhaiterait entrer dans le C.A. Amaury répond qu'il y a environ 3 à 4 conseils par an et que la charge de travail dépend des fonctions exercées.

Le président est chaleureusement applaudi et remercié pour son travail.

Le Président clôt l'Assemblée à 12h25. La séance est levée.

